

Audience intersyndicale du 20/01/2026

Date : Mardi 20 janvier 2026 (incluant les données du GT du 15/12/2025)

Objet : Réorganisation du remplacement, École inclusive et questions diverses

1. Réorganisation et Départementalisation du Remplacement

Conformément au cadre national imposé pour la **rentrée 2026**, tous les supports de remplacement doivent converger vers un statut unique de **TR-ZRD (Titulaire Remplaçant - Zone de Remplacement Départementale)**. Le département du 92, jusqu'ici dérogatoire, s'aligne sur ce modèle.

État des lieux du vivier (692 supports au total)

- **454** remplaçants de circonscription (dont 218 à titre définitif).
- **222** brigades départementales (déjà sous statut TR-ZRD).
- **15** brigades REP+.
- **1** brigade spécialisée (École européenne de Courbevoie).
- **Profils** : 335 titulaires à titre définitif et 98 contractuels.

Impacts sur les personnels et modalités du mouvement

L'administration a défini plusieurs scénarios selon le type de support actuel :

- **Brigades départementales (222 pers.)** : Aucun changement d'école de rattachement. Pas d'obligation de participer au mouvement. Information par courrier simple.
- **Remplaçants de circonscription (454 pers.)** : L'option privilégiée est la **réaffectation automatique** sur l'école de rattachement actuelle avec conservation de l'ancienneté. La participation au mouvement n'est obligatoire que si l'agent souhaite changer de poste.
- **Brigades REP+ (15 pers.)** : Suppression des supports rattachés aux écoles REP+ par mesure d'équité. **Participation au mouvement obligatoire** (mesure de carte scolaire) avec bonifications spécifiques pour rester en REP+ (poste d'adjoint) ou sur d'autres postes.
- **Cas particulier** : Un personnel nommé en REP+ avec indemnités annuelles sera obligatoirement réaffecté sur une école classique pour garantir l'équité de traitement.

Gestion et Outils Numériques

L'objectif est de mettre fin au "soutien aux équipes" localisé pour garantir que chaque remplaçant soit mobilisé là où le besoin est réel.

- **Période de transition** : Le logiciel **ARIA+** (actuellement surtout utilisé en fin de mois pour le calcul des ISSR) sera plus utilisé en septembre 2026 avec une zone

de remplacement unique. Il affichera les distances kilométriques depuis l'école de rattachement pour optimiser les déplacements. Les inégalités sont surtout territoriales. Une fois, les remplacements impondérables faits, le reste des remplaçants est remis à disposition dans une limite géographique raisonnable car le temps de trajet important dans le département est pris en compte. Il faut raccourcir le circuit décisionnel pour être plus réactif.

- **Cible 2027** : Un nouvel outil plus performant remplacera ARIA en janvier 2027. Il inclura une "bulle commentaire" permettant de signaler les expertises spécifiques des remplaçants (ASH, REP+, etc.).
- **Maintien du pilotage local** : Les assistants de circonscription conservent la main sur l'affectation. Ils recevront une formation renforcée début 2026. Aujourd'hui, chaque circonscription a son propre tableau de gestion Excel, il n'y a donc pas d'équité. Si une circonscription est en difficulté, elle l'est toute l'année et on ne peut pas en sortir de statistiques ou l'expliquer. (Souvent accident de vie...pas prévisible).
- **Amélioration des avis favorables des demandes PE** : Attente de voir si la mesure est réussie pour pouvoir prendre des mesures, surtout avec le nouveau concours. Améliorer le remplacement c'est améliorer la réussite des élèves, avoir des ressources plus solides nous offrira la possibilité d'être plus souple sur les temps partiels (80%), les Exeats...

2. Mesures de Carte Scolaire et Bonifications

Les bonifications visent à accompagner la transition tout en respectant le barème (échelon, ancienneté, rang de vœu). Le projet de bonifications est le suivant :

Situation	Type de mesure	Bonifications envisagées
Brigade REP+	Mesure de carte (obligatoire)	500 pts (même commune) / 250 pts (département)
Remplaçant de circo.	Si volontaire au mouvement	500 pts (brigade dép. même circo) / 250 pts (limitrophes)

À noter : Un courrier d'information sera adressé aux personnels concernés fin janvier/début février, suivi d'une visioconférence dédiée.

3. École Inclusive et Ressources Humaines (Point au 15/01/2026)

- **AESH** : Reprise des recrutements imminente pour compenser les 306 élèves en attente (211 en 1er degré, 95 en 2nd degré).
- **Vacances de postes** : 20 ETP classe, 53 remplaçants et 2 Psy-EN. Les contractuels seront recrutés dès validation du budget.
- **Plan Inclusif 2030** : Créations de places prévues en ESMS pour rattraper le déficit de l'Île-de-France.

4. Questions Diverses

- **Programmes** : Consultation nationale en cours sur le Cycle 1 (peu de lisibilité pour les parents, contenu pour les professionnels). Mécontentement dû à l'information méconnue même par les IEN (information des IEN en décembre.) Synthèse en juin.
- **Projet d'école** : Réflexion académique sur l'harmonisation du projet d'école sur l'ensemble des circonscriptions, les recommandations sont élaborées lors de l'évaluation d'école.
- **Enquêtes administratives** : 2 enquêtes en cours dans le département. Diffusion prochaine d'un Vademecum pour clarifier les procédures et réduire le stress des personnels.
- **Formation** : Priorité nationale 2025-2029 sur les Maths et le Français, la transversalité apporte plus de souplesse, d'autres missions peuvent aussi s'intégrer.
- Les RIS sont déductibles des heures d'AP sur simple attestation de présence.
- **Stagiaires** : Régularisation des salaires prévue sur la paye de mars.
- **PPCR** : CAPD recours le 22 janvier.
- **Formation liste d'aptitude** : les avis favorables sont en cours de traitement par la DPEA, les dates de formation sont actées.
- **Ecole EAP** : Pas de CSA donc pas de moyens encore connus.

Julie OZIOL
UNSA-Education 92